

Durant le conseil de la faculté des sciences du 15 novembre 2017, suivant la présentation du budget de l'année, la réponse à cette baisse continue du budget fut de proposer une réduction de notre offre en nombre d'heures en L1, en passant à des modules à 42h au lieu de 50h pour la rentrée 2018 (soit deux TD par semaine pendant 14 semaines, une baisse de 16%). Cette baisse intervient alors que les efforts faits en L1 ces dernières années se sont traduits par une amélioration de l'assiduité en cours et TD, et une posture plus active des étudiants, comme l'attestent les chiffres de la FdS et le ressenti des collègues.

Nous rappelons qu'une des missions de service publique de notre université est l'enseignement, en conséquence nous trouvons choquant de réduire notre offre là où elle est le plus nécessaire, i.e. en première année. L'équilibre entre enseignement présentiel et travail autonome des étudiants doit se construire tout au long de leur licence, en contradiction avec la réduction du présentiel dans le seul L1. Certains diront que c'est là qu'il y a de gros effectifs et que les économies peuvent y être réalisées "facilement". Mais qui penserait réellement améliorer ainsi notre formation, le niveau de nos futurs L2, et faire baisser le taux de décrochage en L1 ? Cette mesure amplifiera la sélection par l'échec en L1, qui s'ajoutera à la sélection sociale qu'induit le "plan étudiant" du ministère.

Nous réfutons les arguments justifiant cela par une offre en licence plus généreuse que dans d'autres universités, alors que celle d'autres formations (iut) le sont bien plus que nous. Les réductions dues à la sous dotation des universités, ne sauraient justifier de faire de même ici.

Nous réfutons le dénigrement du travail de nos collègues en L1 au seul vu des résultats des examens, alors même que nous n'avons pas forcément la possibilité de faire notre travail d'encadrement correctement avec des TDs surchargés.

Nous appelons les collègues de la Faculté des Sciences

- à appeler à un vrai débat sur cette mesure, qui ne faisait pas partie des professions de foi des équipes en place ni de la dernière habilitation de licence construite par la FdS,
- à exprimer fermement leur opposition à cette mesure de passage à 42h/module en L1 en envoyant un mail à leurs responsables de mention et la direction de leur département d'enseignement.

Nous invitons enfin les bureaux de département et équipes pédagogiques des mentions de licence à faire remonter des motions avant le conseil de la FdS du 13 décembre 2018.

Cette question est bien évidemment couplée à la mise en œuvre du plan étudiant, et nous vous appelons à venir en débattre à l'Assemblée Générale d'Information organisée par l'intersyndicale ESR de Montpellier, le mardi 12 décembre à 12h15 dans l'amphi Dumontet.